Consulter les zones aéronautiques sur GEOPORTAIL

Ce tutoriel vous aidera à visualiser gratuitement et de façon précise où vous pouvez aller voler (ou pas !!). Vous n'aurez plus aucune excuse pour avoir « mordu » une zone réglementée.

- 1. Allez sur http://www.geoportail.gouv.fr
- 2. Entrez au centre le mot « OACI »





3. Cliquez sur ce motif *2007* (en haut à droite de la page)



4. Toujours à droite, cliquez sur « + de données »



5. Sur la gauche de l'écran, cliquez sur « carte IGN »



6. Retournez à droite, puis cliquez sur la roue crantée située à côté de la vignette de la carte IGN



7. En jouant avec la barre « opacité 0-100% », vous pourrez voir par transparence les deux cartes



Voilà le tour est joué. Ce document a été reproduit avec l'aimable autorisation de Mickaël, mon pote instructeur de Flandres Paramoteur.